



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

PRÉPARER L'ÉPREUVE DE NOTE DE SYNTHÈSE DU CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR ANALYSTE DES FINANCES PUBLIQUES



SOMMAIRE



1

EN QUOI CONSISTE CETTE ÉPREUVE ?

2

MÉTHODOLOGIE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

3

MÉTHODOLOGIE DE LA NOTE DE PROPOSITIONS ET/OU CONCLUSIONS

4

LA GESTION DU TEMPS

5

COMMENT M'Y PRÉPARER

1 - EN QUOI CONSISTE CETTE ÉPREUVE ?

1. Libellé de l'épreuve

La première épreuve écrite d'admissibilité, obligatoire et commune à tous les candidats, consiste en la « rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier relatif aux questions économiques et financières.

Cette épreuve est destinée à apprécier les qualités d'expression, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des conclusions et/ou formuler des propositions.

Le dossier documentaire ne peut excéder 25 pages. »

Affectée d'un coefficient 4, la durée de l'épreuve est de 4 heures.

2. Objectifs de l'épreuve

- Appréhender vos qualités rédactionnelles,
- Apprécier votre capacité à :
 - organiser des idées et des connaissances sur des sujets d'ordre économique et financier ;
 - synthétiser ;
 - formuler des conclusions et/ou des propositions sur le sujet traité.



3. Une épreuve en deux parties distinctes

La première partie est une note de synthèse du fonds documentaire. La seconde partie est une note de conclusions et/ou propositions.

À titre d'exemple, le sujet de l'épreuve de note de synthèse pour le concours externe d'inspecteur 2023 est composé de deux exercices :

Exercice 1 : À l'aide des seuls documents joints, vous réaliserez une note de synthèse sur la place du jeu vidéo dans l'économie française en expliquant les raisons d'un tel succès et les moyens qui contribuent à le renforcer.

Exercice 2 : Vous exposerez ensuite dans une courte note (deux pages au maximum), en vous appuyant sur vos connaissances personnelles, les mesures que pourrait prendre la France pour renforcer son positionnement en matière d'économie vidéoludique, afin qu'elles profitent à l'ensemble du territoire national.

En l'espèce, l'épreuve consiste donc en la rédaction de deux notes : une note de synthèse et une courte note de conclusions et/ou propositions.



Note de synthèse :

La première partie consiste en une note de synthèse des principaux éléments d'information figurant dans le fonds documentaire et répondant à la question posée dans le libellé du sujet.

Les éléments essentiels de la note de synthèse sont les suivants :

- Détermination des idées principales du dossier : ce sont celles qui se dégagent des différents documents composant le dossier.
- Hiérarchisation des idées : les classer selon leur importance.
- Articulation des idées : les idées doivent être reliées entre elles selon une trame logique adaptée au sujet.



La note de synthèse n'est pas :

- un résumé des documents ;
- une dissertation ;
- l'expression d'un avis personnel ;
- une note professionnelle destinée à un supérieur hiérarchique.

Note de conclusions et/ou propositions :

Il s'agit d'une épreuve d'analyse et de réflexion dans laquelle vous devez formuler des conclusions et/ou des propositions en relation avec le sujet traité.

Cet exercice vous permet de mettre en avant une hauteur de vue sur le sujet traité notamment à partir du dossier fourni, votre capacité à dépasser le simple cadre d'une synthèse et de convaincre le correcteur par votre argumentation.

Contrairement à la première partie, le dossier n'est qu'une base de travail.

Vous pouvez recueillir dans le fonds documentaire des éléments non développés dans la note de synthèse de sorte qu'il n'y ait pas de redites. Vous devez également puiser dans vos connaissances et votre réflexion personnelle.

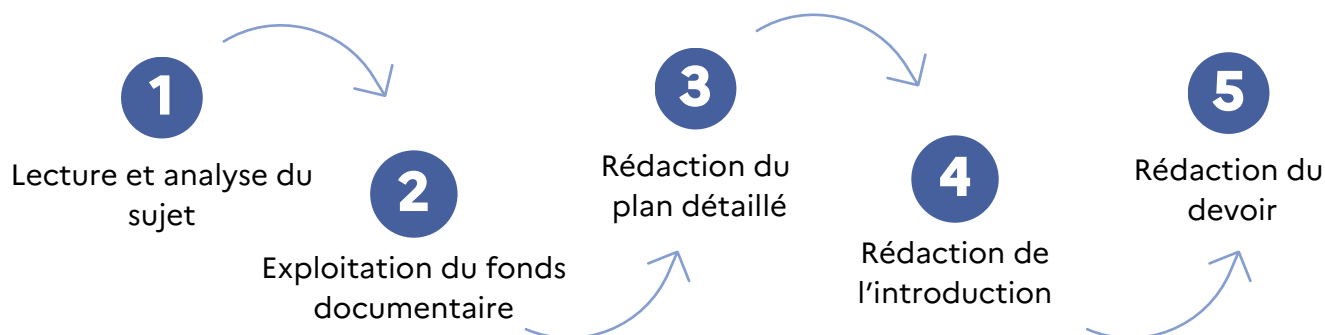
Les propositions devront être argumentées, concrètes et opérationnelles.

2- MÉTHODOLOGIE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

1er exercice de l'épreuve

La note de synthèse consiste à dégager les éléments essentiels d'un dossier en rapport avec le sujet. Elle apporte au lecteur une compréhension globale du thème sans qu'il lui soit nécessaire de se reporter au dossier qu'il est supposé ne pas connaître.

Les étapes pour construire et rédiger une note de synthèse sont les suivantes :



1. La lecture et l'analyse du sujet

La lecture du sujet est une étape primordiale. Elle permet d'identifier la thématique du sujet, de circonscrire l'énoncé, d'éviter le hors-sujet ou à l'inverse de ne traiter qu'une seule partie de celui-ci. Identifier la thématique, c'est analyser le sujet en retenant des mots-clés, c'est-à-dire les mots essentiels, qui définissent et délimitent la question.



Par exemple :

« À partir des documents-joints, vous rédigerez une note de synthèse faisant l'état des lieux du poids et de l'impact de la contrefaçon. La synthèse ne portera que sur la situation française. »

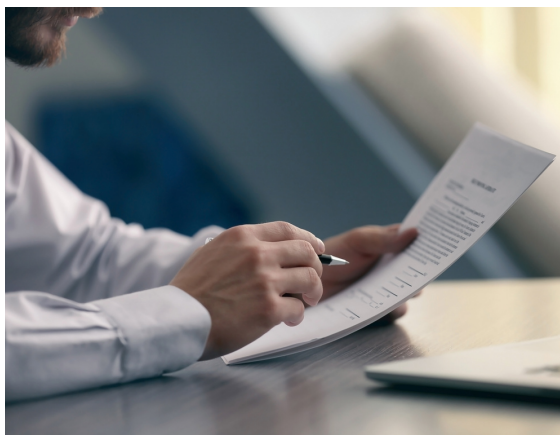
Mots-clés	Analyse
Contrefaçon	Il s'agit du thème principal du sujet. La contrefaçon est la reproduction frauduleuse d'objets.
État des lieux	Ces termes évoquent l'idée d'un inventaire et d'un bilan. Cette expression est importante, car elle circonscrit le sujet à ce qui a déjà été réalisé. Il ne sera donc pas question d'aborder dans la réponse les perspectives d'évolution.
Poids	Il s'agit ici de réfléchir à l'importance de la contrefaçon. Cela suppose de donner des chiffres pour illustrer le poids de ce phénomène.
Impact économique	L'étude doit également porter sur les conséquences économiques de la contrefaçon.

L'analyse du sujet permet de repérer le cadre spatio-temporel, lorsque celui-ci est précisé. Au cas présent, le sujet ne porte que sur la situation française.

2. L'exploitation du fonds documentaire

Cette étape doit être découpée en deux temps :

- la lecture du sommaire et le survol du fonds documentaire
- la lecture et l'analyse des documents.



- **La lecture du sommaire est importante.**

Elle consiste à examiner attentivement la liste des textes constituant le dossier. Cette liste permet de dénombrer les documents, de découvrir leur nature et d'établir une chronologie à partir des dates (exemple : textes postérieurs ou antérieurs à une réforme).

Le dossier comprend entre 20 et 25 pages, toutefois la nature des documents peut rendre plus ou moins ardue sa lecture. Ainsi, un article général est plus simple à lire qu'un article d'un journal spécialisé, lui-même plus facile à lire qu'une loi ou un décret.

La date des documents peut se révéler importante. Elle permet de reconstituer la chronologie des pièces du dossier. Cela donne également la possibilité de trouver la porte d'entrée du dossier. Il s'agit en général d'un des documents les plus récents (présentant l'information la plus récente, la plus détaillée ou complète sur le thème).

Par la suite, **le survol du fonds documentaire** permet une première approche des documents fournis. Ce n'est pas une première lecture. L'objectif poursuivi est de faire un premier tri. En effet, lors de cette phase, on peut rapidement apprécier la longueur de chaque document. Le cas échéant, il est possible de hiérarchiser les textes en fonction de leur lisibilité (les plus détaillés, les plus synthétiques, etc.) et de leur pertinence (les plus importants, les plus simples à assimiler, etc). À ce stade toutefois, il convient d'éviter toute lecture exhaustive des documents, seuls les titres, les sous-titres, les illustrations, les légendes doivent être rapidement parcourus.

À l'issue de cette première phase, il est possible d'appréhender la problématique qui se dégage des documents, c'est-à-dire la thèse défendue dans le fonds documentaire.

•La lecture et l'analyse des documents.

Cette phase consiste à étudier les documents et à en extraire les informations essentielles permettant de répondre à la problématique.

Pour cette étape, deux possibilités s'offrent à vous : soit la lecture intégrale des documents, soit la lecture sélective des paragraphes où figurent les mots-clés repérés lors de l'analyse de la question.

Il est précisé que l'ensemble des documents doit être étudié même si l'importance de certains est moindre. En effet, la note de synthèse doit englober l'intégralité des documents du fonds documentaire.

Toutefois, en pratique, la lecture exhaustive de tous les documents figurant dans le fonds documentaire est impossible, compte tenu de la durée de l'épreuve. Elle peut parfois aussi s'avérer inutile en présence de redondances entre plusieurs documents, voire au sein d'un même document.



- D'une part, la lecture du fonds documentaire va permettre de confirmer ou préciser la thèse (la problématique) développée dans les documents, éventuellement identifiée lors de la phase précédente.

Lorsque la problématique est déterminée, il est conseillé de l'écrire en toutes lettres, pour pouvoir s'y référer lors de la prise de note puis lors de l'élaboration du plan détaillé.

Cela permet de se demander, lorsque nécessaire : « les documents et les notes que je prends répondent-ils à la problématique que j'ai choisie ? ».



- D'autre part, l'analyse du fonds documentaire s'accompagne d'une prise de note détaillée des idées principales du fonds documentaire. Plusieurs méthodes sont possibles, il appartient à chaque candidat d'adopter celle qui lui convient : prise de notes dans un tableau récapitulatif des idées par document ou dans un tableau thématique, surlignage, annotation sur les documents, etc. Attention : le surlignage conduit fréquemment à de la paraphrase. Le fait de relever les idées et de les inscrire dans un tableau par exemple permet de reformuler et d'éviter la paraphrase. Cela permet également d'éviter de revenir au dossier lors de la rédaction.

Dans tous les cas, il faut éviter au maximum de doubler la prise de notes : écrire ou surligner mais ne pas faire les deux.



Focus problématique

La problématique est la thèse que le concepteur du fonds documentaire a choisi pour répondre à la question posée. En d'autres termes, c'est le sens dans lequel s'orientent les textes du corpus documentaire.

Exemple : Si le sujet est la rédaction d'une note de synthèse sur le Portugal, la thématique est le Portugal. Mais sur cette thématique, il peut y avoir de nombreuses problématiques. Par exemple, il peut s'agir d'aborder le Portugal sous l'angle de son potentiel touristique, économique, ou encore sous l'angle historique.

3. Rédaction du plan détaillé

La rédaction d'un plan détaillé permet de s'assurer qu'il répond à la problématique dégagée.

Le plan détaillé est l'ossature de la note de synthèse finale. Il regroupe les informations qui vont ensemble, indique explicitement les relations logiques, formule clairement les messages essentiels, hiérarchise les informations.



Construction du plan

À partir des notes prises dans l'étape précédente, il convient d'établir un plan en 2 parties (I, II) et deux sous-parties (A, B). Chaque sous-partie doit comporter 2 ou 3 idées.

Les différentes parties du plan ne sont pas des tiroirs thématiques mais les étapes essentielles dans la démonstration. C'est ce que l'on appelle un plan dynamique.

Tous les éléments essentiels du relevé d'idées doivent s'intégrer dans les différentes parties et sous-parties de la note de synthèse. Vous devez considérer les liens logiques qui peuvent exister entre les idées importantes afin d'élaborer les grandes lignes du devoir.

Les différentes parties et sous-parties doivent être équilibrées et présenter un intérêt équivalent.

Les titres doivent être précis et explicites. Il convient d'éviter les titres du type « constat » ou « problème ».

Une idée s'accompagne toujours d'un exemple.

S'agissant de la démonstration et du raisonnement pour répondre à la problématique, les différents arguments et idées doivent être articulés par des liens logiques. Les parties et sous-parties doivent être reliées par des phrases de transition.

4. Rédaction de l'introduction

L'introduction est importante.

Tout d'abord car c'est la première chose que va lire votre correcteur et qu'elle peut déjà lui donner une impression générale sur votre devoir.

Ensuite, parce qu'elle permet d'amener le sujet, d'éveiller l'intérêt du correcteur, d'expliciter le problème, de montrer l'actualité et l'intérêt du sujet.

C'est pourquoi il est impératif de rédiger intégralement l'introduction au brouillon.

L'introduction est composée de trois éléments :

01

Une accroche

c'est l'entrée en matière, à partir d'une idée contenue dans le dossier ou un chiffre marquant. Selon le thème du sujet, il peut également être pertinent de proposer une définition ;

02

La présentation de la problématique

c'est-à-dire la thèse défendue dans le fonds documentaire ;

03

L'annonce du plan

Elle doit répondre à la problématique posée et correspondre aux parties qui vont effectivement être développées dans le corps du devoir.

Vous devez matérialiser ces 3 parties (accroche/problématique/annonce de plan) en revenant à la ligne entre chacune d'elles.

5. Rédaction du devoir

Le plan est matérialisé par des titres apparents rédigés sous forme de phrases et indiquant un thème d'ensemble.

La forme du devoir est aussi importante que le fond.

La clarté de la rédaction est étroitement liée à l'existence d'annonces (annonce des sous-parties) et de transitions (entre les parties I et II et les sous-parties A et B) qui apportent fluidité et dynamisme à l'ensemble du devoir.

Il convient dans tous les cas d'adopter une mise en page claire et aérée en sautant des lignes entre l'introduction et la première partie, la première partie et la transition, la transition et la seconde partie, etc.

Toutes les phrases doivent être rédigées (ne pas utiliser de tirets ou d'énumérations). En effet, cette épreuve a pour but d'apprécier vos qualités rédactionnelles.

Lors de la reformulation des idées du fonds documentaire, il est impératif de ne pas donner son avis ou de prendre parti.



Quelques conseils sur la rédaction :

- Utilisation d'un style objectif, c'est-à-dire un style qui n'est ni littéraire, ni journalistique ;
- Utilisation des connecteurs logiques, des exemples, des transitions ;
- Proposez des phrases courtes, bien construites et correctes sur le plan de la syntaxe. Utilisez un style neutre ;
- Éviter les pronoms personnels « je » « on » ;
- Éviter les formules passives et préférer le style direct ;
- Les acronymes peuvent être employés à condition d'avoir été développés lors de leur première utilisation : « la DGFIP » (Direction générale des Finances publiques) ;
- Les textes légaux et réglementaires, ils doivent être cités intégralement la première fois (« le décret n°xxx du xx/xx/xxxx » portant...) puis citation simplifiée ensuite « le décret n°2011-125 ».

Formalisme attendu

Une introduction indispensable

Une introduction comporte 3 parties distinctes : l'accroche qui pose le sujet (thématique, définition des termes, contexte, chiffre marquant...), la problématique dégagée et l'annonce du plan.

Un plan en deux parties et deux sous parties

Le plan attendu doit être dynamique : ce n'est pas un catalogue d'idées mais une démonstration. Le candidat devra montrer la hiérarchisation des idées et l'évolution de son argumentation.

Le plan doit apparaître clairement au lecteur par sa matérialisation explicite (I, II, A, B...), ainsi que par l'utilisation de retraits, de sauts de lignes et la formulation employée.

La conclusion

La conclusion est à proscrire (il n'y a pas de conclusion pour la note de synthèse)

3- MÉTHODOLOGIE DE LA NOTE DE PROPOSITIONS ET/OU CONCLUSIONS

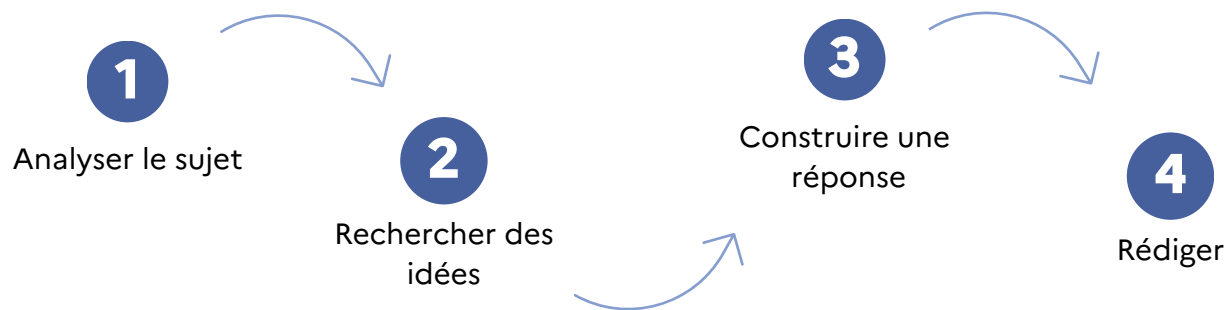
Exercice 2 de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve d'analyse et de réflexion dans laquelle vous devez formuler des conclusions et/ou des propositions en relation avec le sujet traité.

Cet exercice vous permet de mettre en avant une hauteur de vue sur le sujet traité notamment à partir du dossier fourni, votre capacité à dépasser le simple cadre d'une synthèse et de convaincre le correcteur par votre argumentation.

Contrairement à la première partie, le dossier n'est qu'une base de travail. Vous devrez vous en écarter, puiser dans vos connaissances et votre réflexion personnelle, afin de construire des propositions personnelles et opérationnelles.

Les étapes pour construire et rédiger une note de propositions et/ou conclusions sont les suivantes :



1. L'analyse du sujet

L'objectif de cette étape est de comprendre le sens de la question posée. Elle est nécessairement rapide compte tenu des conditions de l'épreuve, mais néanmoins indispensable. Pour cela, il convient de définir les mots-clés et le cadre spatio-temporel.



2. La recherche des idées

L'objectif de cette étape est de trouver des idées, des arguments et des exemples permettant de répondre à la question posée.

Rappel : la première partie de l'épreuve est rédigée à partir des seuls éléments du dossier, alors que la seconde partie fait aussi appel à des apports personnels.

Dans un premier temps, l'étude du fonds documentaire peut constituer un point de départ. Des documents peuvent proposer des pistes de réflexion qu'il est possible d'exploiter.

Dans un second temps, il est possible d'utiliser des méthodes de recherche plus classiques :

- le candidat peut utiliser la méthode dite « QQQQCCP » (qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi) afin de questionner et approfondir les mots-clés de l'énoncé ainsi que les idées du corpus documentaire ;
- utiliser des grilles d'analyse qui permettent de mobiliser les connaissances : avantages / inconvénients, en France / à l'étranger, approche historique/ actuelle, lien avec l'actualité récente.



L'important, dans cet exercice, est d'apporter des propositions adaptées au contexte, concrètes et pratiques, qui puissent être mises en œuvre. Vous devez les exposer clairement et démontrer qu'elles sont pertinentes. Il ne s'agit pas de proposer un catalogue d'idées.

3. Construire la réponse

L'objectif de cette étape est de permettre au candidat d'organiser ses idées selon un schéma cohérent.

Bien que rapide, cette étape est indispensable puisque votre réponse va gagner en efficacité si elle est correctement structurée.

Il convient de proposer une problématique pour structurer l'exposé, à savoir une thèse ou un angle d'attaque pour répondre à la question posée.

La réponse nécessite un plan. Elle ne présente pas une juxtaposition d'idées proposées dans le désordre, mais doit proposer une démonstration. Les idées doivent être articulées de façon cohérente.



4. La rédaction

Une note de conclusions et/ou de propositions doit être structurée et développée. Elle ne doit pas excéder deux pages.

La présentation de la copie doit permettre de repérer visuellement les différentes étapes du raisonnement.

Formalisme attendu

Une introduction indispensable

L'introduction comporte 3 parties distinctes : l'accroche qui pose le sujet, la problématique et l'annonce du plan. Cette introduction est courte (4 ou 5 lignes).

Un plan en deux parties

La matérialisation explicite du plan n'est pas obligatoire, mais il est vivement conseillé de matérialiser un plan en deux parties. En revanche, les sous-parties ne sont pas obligatoires.

Chaque partie du développement correspond à une idée principale, laquelle peut se décomposer en deux sous-idées et exemples.

Une transition est nécessaire entre les parties. L'argumentation du candidat sera ainsi renforcée par une articulation claire.

La conclusion

La conclusion (4-5 lignes) sert à clore le raisonnement en apportant une réponse claire à la question posée. Pour autant, elle est facultative.

4- LA GESTION DU TEMPS

La réussite de l'épreuve implique une bonne gestion du temps. Trop de candidats ne parviennent pas à finir leur rédaction. Leur copie est donc pénalisée.

L'épreuve a une durée totale de 4 heures. Il est proposé de consacrer 2h45 à la note de synthèse et 1h15 à la note de propositions. Ce découpage tient compte du temps de relecture.

Les temps sont donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés. Cependant, compte tenu de la forte contrainte horaire globale, la liberté est tout de même réduite.

En effet, il est impossible, par exemple, de passer près de 2 heures à lire le fonds documentaire. Le candidat se retrouverait alors dans l'impossibilité de terminer l'épreuve ou cela pourrait le conduire à bâcler la note de propositions.

Découpage du temps indicatif pour la note de synthèse (1ère partie de l'épreuve) :

	Étapes
5 minutes	Lecture du libellé du sujet
50 minutes	Lecture du sommaire et du fonds documentaire
45 minutes	Plan détaillé
15 minutes	Introduction
45 minutes	Rédaction
5 minutes	Relecture

Découpage du temps indicatif pour la note de conclusions / propositions (2^{de} partie de l'épreuve) :

	Étapes
5 minutes	Analyse du sujet
20 minutes	Recherche des idées à partir du dossier et des éléments personnels
15 minutes	Construction de la réponse
30 minutes	Rédaction de la réponse
5 minutes	Relecture

5- COMMENT M'Y PRÉPARER

- Outre la lecture de ce guide, découvrez comment vous préparer à l'épreuve de la note de synthèse en écoutant notre podcast de présentation générale et de méthodologie de l'épreuve sur le site officiel de recrutement des Finances publiques : [rejoindre les finances publiques](#).
- Consultez également sur ce site le dernier rapport du jury ainsi que les annales de l'épreuve des trois derniers concours.
- Afin de mettre en pratique votre préparation, vous pouvez vous entraîner avec ces sujets réels. Cela vous permettra de mieux appréhender la nature de cette épreuve, de gérer le temps de l'épreuve dans les conditions du concours, ainsi que vous habituer de nouveau à la rédaction manuscrite.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Direction générale des Finances publiques



École Nationale des Finances publiques

